

Une commune, un projet

AMÉNAGEMENT D'UN CHEMINEMENT ENTRE LE CENTRE VILLE ET LE MULTIPLEXE

Chalon-sur-Saône



LE PORTEUR DE PROJET

Chalon-sur-Saône, ville de près de 45 000 habitants, est la commune la plus peuplée de Saône-et-Loire. Elle rayonne sur l'ensemble du Chalonnais et au-delà grâce à son offre de services et d'équipements supérieurs.

LE PROJET

Le projet porté par la commune visait l'aménagement d'un cheminement piéton et cyclable permettant de relier le multiplexe cinématographique, important vecteur d'attractivité pour la ville, situé en zone commerciale sud, au centre-ville. Ce cheminement, sur le thème de la photographie et du 7ème art, a été matérialisé par un jalonnement au sol (étoiles en inox brossé) et rythmé par des animations tout au long du parcours :

- affichages grand format dans les rues de l'île Saint-Laurent
- projection monumentale sur la chapelle de l'hôpital
- panneaux d'animation (passe-têtes, miroir déformant...) le long de l'avenue de Verdun.

L'accessibilité à vélo a été renforcée par une rampe sur la passerelle Pierre Soubrane. Enfin l'éclairage public a été rénové et complété le long du cheminement, notamment avec l'installation d'un garde-corps avec éclairage LED intégré sur la passerelle.

LES RÉSULTATS

Le projet a permis de :

- favoriser les déplacements doux (à pied, à vélo) sur cet itinéraire ;
- développer la complémentarité entre les activités commerciales du centre-ville et de la zone Sud ;
- accroître l'attractivité touristique du secteur de l'île Saint-Laurent.



CONTACT AU SYNDICAT MIXTE
POUR LES PROJETS DE MOBILITÉS

Sophie CALVET - Chargée de mission Tourisme et Communication
03 58 93 10 03 - sophiecalvet@paysduchalonnais.fr



Mobilités



LES TRAVAUX :
Juillet 2018 à juin 2019



COÛT DU PROJET : 501 100 € HT

SUBVENTIONS

Etat - DSIL
Région - Contrat territorial du Chalonnais
Département - Appel à projet 2018



CONTACT

Mairie de Chalon-sur-Saône
lemaire@chalonsursaone.fr
03 85 90 50 50

Témoignage

“ Ce chemin guide les piétons jusqu'aux portes du multiplexe en seulement 15 minutes. ”

22/06/2019—Le Journal de Saône-et-Loire

SYNDICAT MIXTE
chalonnais
TERRITOIRE DE PROJETS